

POUR TRAVAUX ET NOUVELLES
 appelez 1000 ou 1001
 Imprimerie Moderne
 Travaux de tous genres à votre satisfaction

LE QUOTIDIEN

LIRE ET ENCOUVERGE
LE JOURNAL LOCAL
 Abonnement \$2.00 par année
 Seul Organe Quotidien de la Rive Sud

LA CIE DE PUBLICATION DE LEVIS, Prop.

LEVIS, JEUDI, 5 DECEMBRE 1935.

VOL. LII, NO. 308

LE RELEVEMENT ECONOMIQUE SE FAIT SENTIR AU CANADA

L'honorable M. Vincent Massey, haut commissaire canadien à Londres, dit que le Canada s'est engagé dans la voie du relèvement économique. — Le nationalisme économique cause de souffrance

AU CANADIAN CLUB

Londres, 5. — Hier soir, au Canadian Club, l'hon. M. Vincent Massey, haut commissaire canadien à Londres, a tracé le tableau d'un Dominion résolument engagé dans la voie du relèvement économique.

«Les progrès du Canada au cours de la dernière année», dit M. Massey, «ont été réguliers et ininterrompus. Dans certains aspects, ce progrès s'est récemment accéléré».

Parlant du commerce canadien,

M. Massey a ajouté: «Le Canada dépend principalement du commerce extérieur. La promotion et l'expansion de son commerce avec l'étranger sont d'une importance vitale pour le bien-être futur du Dominion.»

«Quand le nationalisme économique devient l'objectif de tant de pays, le Canada en souffrit disproportionnellement, car pour nous le fait de produire que pour nos propres besoins ne peut que nous apporter une amère et coûteuse désillusion».

LE T. H. MACKENZIE KING EST ATTENDU AUJOURD'HUI

Le gouvernement fera des déclarations en rapport avec le différend commercial entre le Canada et le Japon, au sujet de la nomination d'un ministre canadien à Washington et de la création d'une commission nationale du chômage.

CONFERENCE INTERPROVINCIALE

Ottawa, 5. — Le T. H. W.-L. MacKenzie King est attendu ici ce midi. Ce sera sa première apparition dans la Capitale depuis son voyage aux Etats-Unis, entrepris il y a une quinzaine de jours, pour signer à Washington le traité de commerce entre le Canada et les Etats-Unis, et aller ensuite se reposer en Georgie.

On s'attend à ce que le gouvernement annonce quelque chose peu de temps après le retour de M. King ici en rapport avec le différend commercial entre le Canada et le Japon, et au sujet de la nomination d'un ministre canadien à Washington et de la création d'une commission nationale du chômage.

On ne sait pas toutefois si M. King amplifiera la récente déclaration du premier ministre inté-

rimaire, l'honorable M. Ernest Lapointe, désavouant le représentant canadien à Genève, le Dr Walter Riddell, pour avoir suggéré l'imposition d'un embargo sur les huiles exportées à l'Italie.

On croit que M. King réunira ses ministres cet après-midi même pour étudier avec eux le programme de la conférence interprovinciale qui s'ouvrira ici lundi prochain.

La légation canadienne à Washington est sans titulaire depuis la démission de l'honorable M. W.-D. Herridge donnée à la suite de la défaite du gouvernement Bennett. Ce poste sera probablement confié à M. Hume Wrong, chargé d'affaires, qui agit présentement comme ministre canadien intérimaire.

L'HON. TASCHEREAU PART DIMANCHE POUR OTTAWA

Les préparatifs de la conférence interprovinciale ont occupé le cabinet hier. — Québec est intéressé. — Quatre questions importantes: travaux de chômage, autonomie provinciale, uniformisation des législations ouvrières et crédit agricole.

M. TASCHEREAU PART SEUL

La plus grande partie de la séance du cabinet hier avant-midi, a été consacrée aux préparatifs de la conférence interprovinciale. Les ministres se sont réunis ce matin afin de prendre les dernières dispositions. Comme nous l'avons déjà annoncé, la plupart des membres du cabinet se rendront à Ottawa au cours de la conférence. L'hon. M. Taschereau recevra aujourd'hui même l'agenda, avec la liste des questions qui seront appelées. Chacun des membres du cabinet se rendra dans la capitale pour assister aux séances où seront discutés les problèmes qui intéressent son département.

L'hon. M. Taschereau n'avait pas encore communiqué, hier, avec l'hon. M. Hepburn, au sujet des contrats d'électricité. Mais il a déjà déclaré qu'il espérait rencontrer le Premier Ministre ontarien à Ottawa et profiter de cette circonstance pour préparer les négociations nécessaires.

La conférence d'Ottawa durera une dizaine de jours. Elle at-

traira l'attention de tout le pays. La province de Québec y sera

(Suite à la page 4)

Bain de soleil

Nous osons encore la place à votre récidiviste.

Si ce récit dit vrai, on récidiverait

La Politique popularise de prolifiques parasites.

Un refrain en vogue: "La mienne est tienne."

Qu'on lui dise là, ce qu'on lui dit ici: "Filles d'wors!"

Vous verrez que le Soleil — toujours éclaireur — sera définitivement nommé l'astre-roi.

A méditer: Il y a du communisme au coeur de tout homme.

On peut dire d'une vieille femme recolorée qu'elle a un teint "écho d'hier".

L'Eglise a le droit et le devoir de s'occuper des questions sociales

Tel est le sujet traité, hier, à la salle St-François-Xavier par M. l'abbé Charles-Omer Garant, S.T.D., L.E.S., professeur à l'Université Laval de Québec. — Une nombreuse assistance écoute religieusement le conférencier. — M. le Dr Arthur Fafard présente le conférencier et M. le curé J.-Eugène Carrier remercie.

MAGISTRALE CONFERENCE

Divers problèmes se posent: les rapports du travail et du capital; la répartition des richesses; les obligations des gouvernants et des gouvernés; la réforme des moeurs. — L'Eglise a le droit et le devoir de s'occuper des questions de conscience, de justice et de charité. — Les encycliques "Rerum novarum" et "Quadragesimo anno".

PROGRAMME DE LA SOIREE

Près de 500 personnes se sont réunies, hier, à la salle St-François-Xavier pour entendre la magistrale conférence donnée par M. l'abbé Chs-Omer Garant, docteur en théologie, licencié en Ecriture Sainte et professeur à la faculté de théologie de l'Université Laval de Québec.

Au premier rang, on remarquait M. le Curé J.-E. Carrier, M. le Dr Arthur Fafard, président de la Société St-Jean-Baptiste de Lévis, le conférencier M. l'abbé Garant, M. l'abbé Douville, supérieur de l'Ecole Apostolique Notre-Dame, M. l'abbé Joseph Maranda, assistant-aumônier de l'Hôtel-Dieu, le R. P. Albert Côté, supérieur du Patronage, MM. les abbés Emond, Demers, et Jacques, vicaires à Lévis, les RR. F.F. Maristes etc.

M. LE DR. A. FAFARD

M. le Dr A. Fafard présenta le conférencier: "Nous commençons ce soir, dit-il, une série de conférences traitant d'un sujet sur lequel les Papes se sont très souvent prononcés: c'est le grand sujet du droit de propriété. Plusieurs, pour avoir méconnu cette vérité, ont versé dans le socialisme et le communisme. Les Papes ont parlé sur ce sujet et ont démontré que le droit de propriété doit exister. Pour nous appuyer nous avons la doctrine du Pape, mais est-ce que le Pape avait le droit de s'occuper de ces questions, c'est-à-dire que vous dira M. l'abbé Garant, D.T., L.E.S. M. Garant n'est pas un étranger à Lévis, puisqu'il est né ici. Je cède la parole à M. l'abbé Garant".

M. L'ABBE O.-O. GARANT

M. l'abbé Garant remercie le Dr A. Fafard, des bonnes paroles qu'il a dites à son égard. Il avoue sa faiblesse à traiter un si grand sujet: l'Eglise et la question sociale ou l'Eglise et les problèmes sociaux.

Il déclare que ce qu'il dira, il l'a puisé dans les encycliques et dans les commentaires autorisés qui nous enseignent des vertus s'appliquant à tous les citoyens, à tous les peuples. Il avoue que ce sont des problèmes délicats et brûlants, que son étude a été conçue d'une manière objective et qu'il ne sera fait allusion à qui que ce soit et à quoi que ce soit.

Voici de larges extraits de ses paroles: Quelle attitude un catholique doit-il prendre quand Rome parle au sujet des questions sociales? De nos jours la société est malade, elle ne peut rester longtemps telle qu'elle est. Nous évoluons sans cesse: la société de demain s'établira dans l'anarchie ou dans la paix.

Quatre problèmes

Pour pouvoir opérer une heureuse transformation il faut d'abord connaître les problèmes suivants: 1o les rapports du travail et du capital, 2o la répartition des richesses, 3o les relations entre les gouvernants et les gouvernés, et 4o la réforme des moeurs.

Mais on ne peut y arriver sans une doctrine sûre, une doctrine capable de donner le bonheur, la paix et la prospérité. Cette doctrine, c'est la doctrine de l'Eglise.

Pourquoi l'Eglise intervient

On s'étonne parfois de voir l'Eglise intervenir dans ces questions qui, dit-on, ne sont pas de son ressort. Les questions temporelles, évidemment, n'intéressent pas l'Eglise directement, mais indirectement: Les actions des hommes sont subordonnées à la morale qui, elle, intéresse l'Eglise primordialement. En opérant des réformes, c'est la conscience qu'il faut atteindre, car sans cela les hommes ne changeraient pas de conduite. Or, une seule puissance peut hier les consciences: l'Eglise. Ces problèmes sont en rapports: 1° avec la justice: en effet il s'agit toujours de rendre à chacun ce qui lui est dû; 2° avec la charité: car la justice ne peut se maintenir longtemps sans l'amour sans la charité. Pour résoudre ces problèmes, il faut donc une doctrine qui empêche les hommes de regarder leurs frères comme des leviers, une doctrine qui puisse fonder la charité sur la terre.

Rien d'étonnant si le Pape se lève alors pour dicter aux hommes les lois qui doivent les diriger. C'est en vertu du droit et du devoir pour l'Eglise de s'occuper des questions sociales que le 15 mai 1891, S. S. le Pape Léon XIII a publié l'encyclique **Rerum Novarum**, qu'on a surnommée à bon droit la charte des travailleurs, et que quarante ans plus tard, le 15 mai 1931 S. S. Pie XI faisait paraître **Quadragesimo Anno** qui avait trait à la restauration de l'ordre social.

L'Eglise ne comprend pas seulement les Papes, mais encore les Evêques et les prêtres qui ont pour mission de seconder les Papes. Comme le disait le père de Lery, S.J., à l'heure catholique dernièrement, il y en a qui prennent ombrage à ce que le Pape, les Evêques et les Prêtres traitent de ces questions. Mais le Pape a recommandé au clergé de ne pas craindre de se lancer, après études, sur le terrain social et de ne pas s'occuper de ceux qui méconnaissent la nature de ces problèmes et le rôle de l'Eglise. Les efforts du clergé ont été secondés par une élite laïque, mais de trop nombreux catholiques sont restés étrangers à ces problèmes. L'on s'étonne même que des catholiques ignorent encore ce qu'a dit le Pape Pie XI de la question ouvrière.

Attitude des fidèles

Quelle doit être l'attitude du catholique en face des enseignements des Papes relativement aux questions sociales? Pour cela, il faut connaître ce qu'est le magistère faillible du Pape: celui dont il fait usage pour déterminer ce que l'on doit croire comme article de foi. En outre le Pape doit donner des directives dans divers do-

maines: le moyen dont il se sert, c'est l'encyclique.

Dans ses encycliques, le Pape ne s'adresse pas à quelques personnes seulement, à un pays, mais bien à tous les catholiques. Les directives des encycliques ne sont pas infaillibles, mais elles sont données en vertu de la suprême direction des Papes. Or un catholique, digne de ce nom, doit au Pape une soumission qui ne comporte pas de restrictions. Un catholique doit obéir au Pape, même lorsqu'il s'adresse à lui dans une encyclique. Il n'est pas permis de prétendre que ces directives sont chimériques, de garder le silence sur les encycliques et d'agir comme si elles n'existaient pas. Le Pape peut se tromper dans ses encycliques, mais la chose n'est jamais arrivée. En supposant qu'il se trompe, il vaut mieux comme l'a dit Saint Bernard, se tromper avec le Pape que d'avoir raison contre lui. C'est au Pape que le Christ a dit: Qui vous écoute, m'écoute, qui vous méprise, me méprise.

Des protestants même se sont dirigés dans les sentiers tracés par le Pape: tel est le cas du président Roosevelt.

Esprons que les directives des Papes feront naître dans la Société, le bonheur, la paix et la prospérité dont elle a tant besoin.

Problème social

Le premier problème à résoudre (problème social) est celui des rapports du capital et du travail. Après la Réforme on inaugura la liberté du travail qui devint à la merci du capital. Celui qui ne possédait rien devenait l'esclave de celui qui avait tout à souhait. La loi de l'offre et de la demande fut la grande directive: chose qui existe chez nous dans bien des domaines. Léon XIII affirma que le salut résidait dans les sociétés de patrons et d'ouvriers, malheureusement il ne fut pas écouté. Ici, chez nous, à cause de l'esprit religieux qui régnait, les associations neutres et socialistes n'eurent pas de succès, mais

(Suite à la page 4)

Félicitations pour l'hon. E. Lapointe

La présidente de l'Alliance canadienne pour le vote des femmes du Québec, Mlle Idola Saint-Jean, a adressé un message de félicitations à l'hon. Ernest Lapointe, premier ministre intérimaire du Dominion pour avoir déchargé la responsabilité du gouvernement canadien relativement aux sanctions à imposer à l'Italie. Ce programme pacifique est en conformité de celui de l'Alliance puisqu'il tend à prévenir l'entrée du Canada dans un conflit armé.

LE SENATEUR PLANTA EST CONDAMNE AU PENITENCIER

Deux ans de pénitencier: voilà la sentence rendue hier contre le sénateur A.-E. Planta par le juge en chef Aulay Molisson. — Coupable d'avoir converti à son usage l'argent d'un client.

AUTRES ACCUSATIONS

Nanaimo, C.A., 5. — Le juge en chef Aulay Molisson, de la Cour d'Assises a condamné, hier, à deux ans de pénitencier à New Westminster le Sénateur A.-E. Planta, âgé de 67 ans, trouvé coupable par un jury d'avoir converti à son propre usage \$700. qui appartenait à un client.

Le sénateur Planta était accusé d'avoir obtenu \$700 de Henry Aho, de Nanaimo, en 1931, en lui représentant qu'il s'agissait d'une hypothèque pour Mme Ir-

lam L. Bernard. Il fut démontré que cet argent n'avait jamais été payée à cette dame. Aho témoigna au procès qu'il avait approché le sénateur Planta et que ce dernier lui avait remboursé les \$700. Deux accusations de vol contre le sénateur, qui s'occupait d'assurances formulées par Mme Berns d'avoir obtenu \$700 de Henry Aho, de Nanaimo, en 1931, en lui représentant qu'il s'agissait d'une hypothèque pour Mme Ir-

QUEEN'S PARK ANTICIPE UN REGLEMENT DEMAIN

"Le Mail and Empire" annonce qu'un règlement satisfaisant des contrats de compagnies d'électricité se fera peut-être demain. — Invitations d'assister à une conférence. — De nouvelles propositions ont été considérées hier, croit-on.

SILENCE DE M. HEPBURN

Toronto, 5. — Aujourd'hui, le commissaire de l'Hydro, par les compagnies du Québec il y a dix jours, ont été considérées par M. Hepburn et son cabinet hier. Sur la base de ces propositions Queen's Park anticipe un règlement demain.

Des représentants des compagnies Gatineau, Beauharnois, Metaren et Ottawa Valley doivent conférer vendredi avec le premier ministre Hepburn et son cabinet au sujet des contrats invalides par une loi passée par le gouvernement.

"Les invitations du gouvernement à assister à cette conférence", dit le Mail and Empire, "ont été acceptées. On croit savoir que les nouvelles propositions de contrat, soumises au procureur-général Roebuck en sa qualité de

commissaire de l'Hydro, par les compagnies du Québec il y a dix jours, ont été considérées par M. Hepburn et son cabinet hier. Sur la base de ces propositions Queen's Park anticipe un règlement demain.

"M. Hepburn n'a pas dit, hier soir ce qu'il fera au sujet de la législation adoptée au cours de la dernière session pour annuler les contrats d'électricité. Nous ne perdrons rien en prenant notre temps pour proclamer cette législation", a déclaré M. Hepburn, "vu que nous achetons très peu d'électricité de la province de Québec maintenant".

"On croit d'une manière générale que la législation en question ne sera pas proclamée tant que de nouveaux accords satisfaisants avec les compagnies n'auront pas été ratifiés".

LE DECOMPTE JUDICIAIRE SUSPENDU DANS TERREBONNE

On voudrait déclarer nulle l'élection de l'honorable Athanase David et faire une autre élection. — Les bulletins de vote n'auraient pas été imprimés comme le demande la Loi des Electeurs de Québec. — Les procédures ont été suspendues hier.

REPRISE AUJOURD'HUI

St-Jérôme, P. Q., 5. — Les avocats de M. Herman Barrette, conservateur, ont demandé au juge J.-A. Gibault de déclarer nulle l'élection de l'honorable M. Athanase David et d'ordonner une autre élection.

Ils prétendent que tous les bulletins de vote employés dans le comté de Terrebonne au cours des élections provinciales du 25 novembre dernier, n'ont pas été imprimés selon la formule prescrite par la Loi des Elections de Québec.

Le juge Guilbault a admt que les bulletins étaient irréguliers, servateur, ont demandé au juge J.-A. Gibault de déclarer nulle l'élection de l'honorable M. Athanase David et d'ordonner une autre élection.

Le décompte judiciaire a été suspendu pour permettre à l'avocat de M. David de préparer une défense à la demande inattendue de la partie adverse. Les procédures reprendront aujourd'hui. L'examen des bulletins, tel qu'imprimés par la Cie d'Impression J.-H.-S. Labelle, révéla qu'ils ne

(Suite à la page 4)

Essayez le meilleur
THE "SALADA"

POSTE
CHRC
Québec

JEUDI

4.30 L'Heure Tavannes
4.31 L'horaire des programmes
4.32 Variétés musicales.
5.00 Théâtre Capitol
5.01 Fanfare et choeurs
5.30 Fantaisies
5.30 Cocktail musical
6.00 L'Heure Cyma
6.01 Le passe-temps.
6.05 La chanson nouvelle, courtoisie Laiterie Frontenac
6.10 Prog. Pollack Ltée.
6.15 Le programme du foyer.
6.30 La chanson choisie.

6.45 Pronostics de la température du Composé Arex.
6.46 Chansonnettes françaises
7.00 L'Heure.
7.01 Musique populaire.
7.15 La chanson de Paris.
7.30 L'Heure Cyma
7.31 Prog. Cigarettes Grads.
7.45 Causerie sportive.
8.00 La demi-heure théâtrale.— Dr J.-O. Lambert.
8.30 Les montagnards Laurentiens.
9.00 Ubaldo Frenet.
9.30 Les vagabonds du piano.
9.45 Variétés Catelli.
10.00 Réécital d'orgue, —G. Perry
10.30 L'orchestre Vin St-Georges
10.45 Nouvelles.
11.00 L'Heure Cyma.
11.01 Le Reporter Buckingham.
11.15 Orch. de danse.
11.30 O Canada, fin des émiss.

VENDEDI

8.30 L'heure.
8.31 L'horaire des programmes
8.32 Le club Cou-Cou de CHRC
8.45 Club du Cou-Cou de CHRC
9.00 Club du Cou-Cou de CHRC
9.15 Club du Cou-Cou de CHRC
9.30 Club du Cou-Cou de CHRC —OXO.
10.00 Mélodies matinales de la Laiterie Laval.
10.15 Extraits d'opérettes
10.30 Entre nous, Mesdames
11.00 Causerie par Ginevra sur l'art culinaire, présentation Lait Eagle Brand
11.15 Fantaisies.
11.30 Frivolités.
11.45 Bal musette.
12.00 Autour de la table.
12.15 Prog. des Services Rapides
12.30 Pronostics de la température, Taxis Frontenac.
12.31 Musique de dîner.
12.45 Allons à Paris.
1.00 L'Heure.
1.01 Variétés Catelli.
1.15 Musique d'orchestre.
1.30 Nos célébrités.
1.45 Régat artistique
2.00 L'Heure Cyma
2.01 Souhaits de bonne fête.
2.05 Suspension des émissions jusqu'à 4.30 hrs.

POSTE
CKAC
Montréal

JEUDI

5.00 Les événements sociaux.
5.15 Mme Odette Oligny.
5.30 Le prog. du Foyer.
6.15 Musique classique.
6.25 L'heure récréative.
7.00 L'Heure BULOVA.
7.00 Revue sportive.
7.05 Langelier présente.
7.15 Le Curé du Village.
7.30 Le prog. Familix.
7.45 Catelli présente.
8.00 La demi-heure théâtrale.— Dr J.-O. Lambert.
8.30 "Par-dessus les toits".
8.45 Radio-vaudeville
9.30 Les vagabonds du piano.
9.45 Les mélodieux.
10.00 Variétés.
10.15 Geo. Simms et son orch.
10.30 Commentaires de la guerre
10.45 Gogo de Lys, chanteuse populaire. — C.B.S.
11.00 L'Heure BULOVO.
11.00 Le reporter sportif Molson
11.05 Nouvelles.
11.15 Orchestre, Vin St-Georges
11.30 Dick "Hat-Cha" Gardiner et orch. — C.B.S.
12.00 Geo. Olsen et orch.—C.B.S.
12.30 Orch. Phil. Scott. — C.B.S.
1.00 Fin des émissions.

11.00 Service Rapide.
11.30 Variétés.
12.00 L'Heure BULOVA.
12.00 L'heure de gaieté.
12.30 Ecoutons du Debussy.
12.45 Cours de la Bourse.
12.55 Mercuriale des produits laitiers.
1.00 Blue Flames. — C.B.S.
1.15 Les "Continental". — C.B.S.
1.45 Ligue des droits de la femme.
2.00 Variétés Mus-Kee-Kee.
2.30 Prog. Educationnel. — CBS
3.00 Bolek musicale. — C.B.S.
3.30 Down by Herman's.—C.B.S.
4.00 Della Chiesa, soprano, et Orch. — C.B.S.
4.15 Fanfare de l'Armée Américaine. — C.B.S.
4.30 La Peptonine. — program pour les enfants.

Retour de Venizelos

Athènes, 3. — L'ancien premier ministre de Grèce, Eleutherios Venizelos, retournera probablement à l'île de Crète, sa patrie, comme simple citoyen, sans aucune aspiration politique. C'est ce qu'il a fait savoir dans deux lettres rendues publiques, lundi soir.

Problème qu'étudierait une commission royale

Ottawa. — L'hon. M. Howe, ministre de la marine et des chemins de fer, a annoncé à une délégation des employés de chemins de fer, venant d'Ontario, que probablement le gouvernement nommera une commission royale pour faire une enquête sur le problème du transport par autobus et camions.

On reçoit l'homme selon l'esprit qu'il porte, on le reconduit selon l'esprit qu'il a montré.
Proverbe russe.

VENDEDI

7.45 Cheerful earfull.
7.58 Sommaire.
8.00 Charlie Chappell et Cie.
8.15 Les troubadours Pinex.
8.30 Chansons françaises.
9.00 "Dear Columbia".
9.30 Magie culinaire, Borden.
9.45 Le quatuor Cadets.—C.B.S.
9.55 Nouvelles.
10.00 L'Heure — Nouvelles de Presse-Radio.
10.05 Entre vous et moi.
10.45 Ouverture de la Bourse

WRIGLEY'S

VOUS
Gardez
dispos!

WRIGLEY'S
SPEARMINT
THE PERFECT GUM
MINT LEAF FLAVOR

Favorite du Canada depuis Plus de 25 Ans

FAMEUSES SAVEURS AGRÉABLES

VOGUE
CIGARETTE PAPERS

PAPIERS à cigarettes
VOGUE
D'UN BLANC PUR

GROS LIVRET AUTOMATIQUE DOUBLE
5¢

Quatre rivaux des jumelles Dionne

Londres. — L'Angleterre porte, autant que l'univers aux bêtes Dionne, d'intérêt aux quatre enfants de Walter-Edwards Miles, chauffeur de camion de Saint-Neots, dans Huntingdonshire.

Mme Miles a mis au monde, jeudi dernier trois garçons et une fille. Depuis leur naissance un soin extrême a été pris de ces nouveaunés qui ont été transportés à la maison du médecin de famille où on a déjà transformé une chambre en vaste incubateur. Toutes les précautions ont été prises pour protéger les quatre bébés. Les jumelles qui les surveillent nuit et jour portent des masques et on répète déjà avec orgueil que le soin de ces enfants âgés de six jours coûte \$75 par jour.

On entrevoit en Angleterre un sort aussi extraordinaire pour les Miles que pour ces vieilles célébrités que sont les jumelles Dionne.



"JE VOUS DONNERAI LA
Preuve...
DU LONG
MILLAGE!"

"Ce que vous voulez, vous les automobilistes, dans un pneu, c'est un long millage. Vous voulez que vos pneus résistent aux plus dures épreuves de conduite. Alors, avant que vous achetiez un pneu de moi, je vais vous prouver que les pneus Goodyear sont construits pour une longue durée.

"Voyez l'empreinte que laisse un pneu Goodyear de deux ans. La bande de roulement sera encore antidérapante pendant longtemps... et le pneu est encore bon pour un grand nombre de milles.

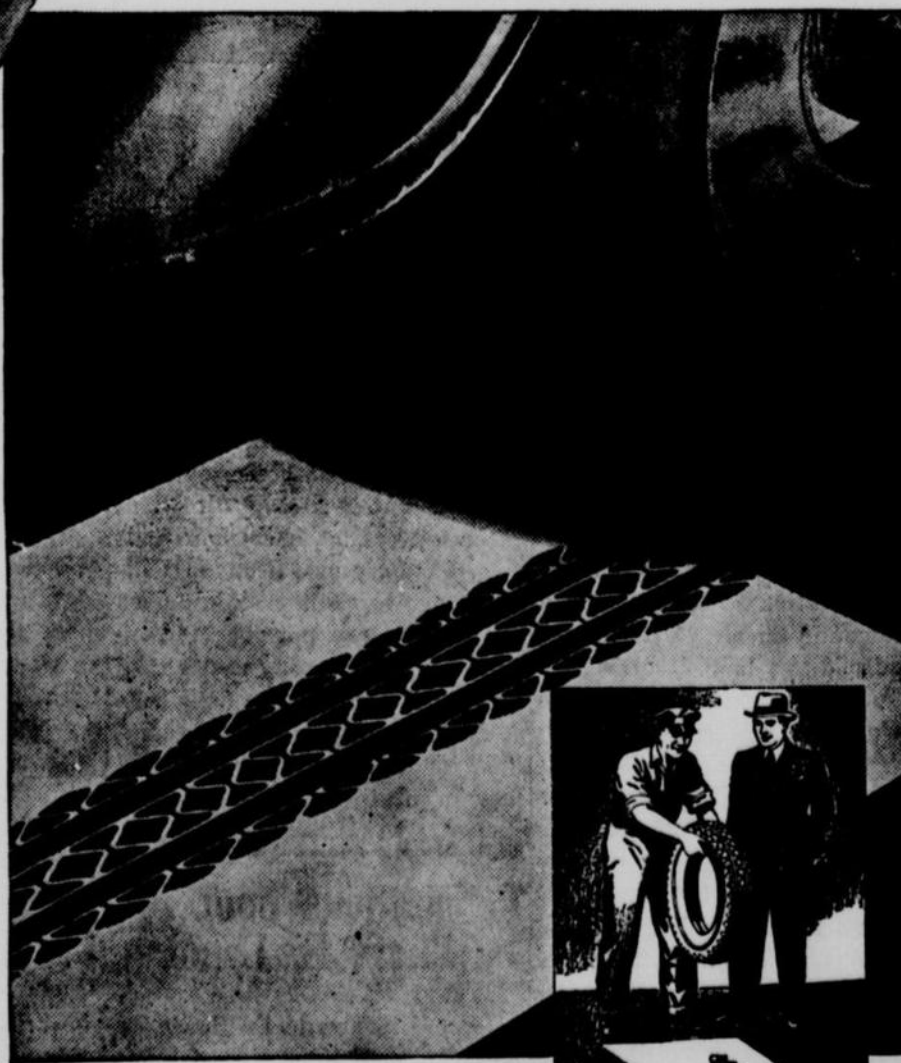
"Depuis quelques semaines, j'ai pris l'empreinte d'un grand nombre de pneus Goodyear... qui sont la propriété d'automobilistes de votre propre voisinage.

"Venez les voir. Vous aurez la preuve du bon service des Goodyear... un service économique.

"Et si vous êtes un propriétaire de Goodyear, venez pour que je prenne l'empreinte de vos pneus... il suffit de deux ou trois minutes pour cela, et l'opération est intéressante."

Vous avez le choix de Six Pneus Goodyear

Choisissez le moins cher, le Speedway, le Pathfinder de prix moyen, ou le fameux G3 All-Weather. Ils sont tous faits en types réguliers à 4 plis et en types de service lourd à 6 plis... et tous garantis! Nouveaux prix réduits sur tous les Pneus Goodyear.



Obtenez la preuve de longue durée avant d'acheter

Le dépositaire Goodyear de votre voisinage vous montrera l'épreuve au "papier crêpé". Elle prouve les qualités de tenue de route et antidérapantes de la fameuse bande de roulement losangée de Goodyear. Tel que l'ont prouvé les empreintes de milliers de pneus Goodyear, cette bande se voit encore, même après un long service dur.

DEPOSITAIRE

GOODYEAR
DE CHOIX



Encore un Triomphe du LAIT EAGLE!

"QUAND notre bébé Thelma est née," nous écrit Madame M. Urquhart, 25 Beaconsfield avenue, Toronto, "j'ai dû ajouter un supplément à l'allaitement maternel; et, à cette fin, j'ai choisi le Lait Eagle. Depuis l'âge de deux mois, elle a été nourrie exclusivement au Lait Eagle et, âgée d'un an, elle pèse 21 livres, a percé 9 dents, est forte, vigoureuse et pleine d'énergie, dort bien et n'a pas connu un jour de maladie.
"A dix mois, Thelma a remporté le premier prix dans un concours de bébés, à Toronto. Voilà qui en dit plus que bien des paroles sur l'excellence du Lait Eagle pour la croissance de beaux enfants.
"Je ne puis trop recommander votre produit aux mères à la recherche d'un aliment approprié à leur bébé."

Si vous ne pouvez allaiter bébé, essayez le Lait Eagle. Usage facile. Voir le mode d'emploi sur l'étiquette. Nous vous enverrons volontiers la nouvelle édition du "Bien-Être de Bébé" 84 pages. Vous y trouverez des conseils pour l'alimentation et le soin des nourrissons, des photographies et l'histoire de bébé élevé au Lait Eagle.

Lait CONDENSE
Marque Eagle

The Borden Co., Limited, Yardley House, Toronto, Ont.

Veuillez m'envoyer la nouvelle édition du "Bien-Être de Bébé" contenant tableaux de coupages, photographies et l'histoire de bébé élevé au Lait Eagle.

Nom _____

Adresse _____

Provenance _____

REPRODUIT DES RECHERCHES HISTORIQUES

De 1760 à 1785 les gouverneurs décernèrent les commissions d'avocats sans que les titulaires eussent à subir d'examen.

L'Ordonnance du 6 avril 1785 (25 Geo. V, ch. 4) décréta que pour être admis au Barreau il fallait avoir fait une cléricature régulière de cinq ans et avoir subi un examen en présence du juge en chef ou de deux juges au moins de la Cour des plaidoyers communs.

L'acte d'incorporation du Barreau du Bas-Canada (12 Vict. ch. 46, 30 mai 1849) donna aux diverses Sections du Barreau le contrôle exclusif des admissions à l'étude et à la pratique du droit.

Le nouveau régime constitué par la loi de 1881 (44-45 Vict. ch. 27) entra en vigueur au mois de janvier 1882. Depuis cette date les examens sont du ressort du Conseil général du Barreau de la province et sous la direction immédiate du Bureau des Examineurs dont les membres sont désignés par les Conseils locaux.

Depuis 1882 les diplômes sont signés par le bâtonnier de la province et le secrétaire général du Barreau.

Le premier tableau de l'Ordre des avocats date de 1867. C'est la loi du 15 août 1866 qui imposa au secrétaire du Conseil général du Barreau l'obligation de le publier chaque année.

MARÉCHAL NANTEL

Table with columns: Domicile indiqué au diplôme, Nom, Date du diplôme, Section. Lists names like Glackmeyer, Henri and Laflamme, Rod.-Toussaint-Ant.



Quand la maison vous semble vide après le départ de Marie pour le pensionnat... que ses lettres se font attendre... et que les vacances sont encore loin...

Servez-vous du téléphone interurbain. Un bout de conversation avec Marie dissipera le vide que crée son absence.

Les taux de nuit pour les appels entre postes COMMENCENT MAINTENANT À 7 P.M.



Table listing names and dates of birth or events, such as Larkin, Henry-Joseph (9 janv.) and Langevin, Hector-L. (9 oct.).

LUMBAGO

La douleur et la raideur causées par le mal de dos, et qui font de chaque mouvement une torture, disparaissent vite quand vous prenez les Capsules Antirhumatiales Tampion.

La flotte du Royaume-Uni

Londres. — Le gouvernement a annoncé qu'environ \$250,000,000 de la somme totale réalisée par une émission d'obligations au montant de \$1,500,000,000 seront consacrés à la défense nationale.

Il est entendu que le premier versement sera alloué à l'Amirauté en sorte qu'elle puisse entreprendre immédiatement la reconstruction longtemps attendue de la marine britannique.

Dans les groupes bien renseignés, on dit qu'il y aura maintenant une série d'émissions d'obligations. Les observateurs financiers disent qu'on dépensera aussi une certaine somme pour restaurer les districts industriels les plus atteints.

Loi Lindbergh pour la France

Paris. — Une "Loi Lindbergh" a été présentée à la Chambre des députés hier. Le député Léon Archimbaud a proposé un projet de loi stipulant l'emprisonnement à perpétuité pour l'enlèvement à la suite du rapt de Claude Malméjac, bébé de 18 mois à Marseille.

L'enfant a été rendu à ses parents avant-hier. Actuellement, la peine maximum pour l'enlèvement en France est de dix ans de prison.

LE QUOTIDIEN

"Le Quotidien" est la propriété de la Compagnie de Publication de Lévis. Le Journal est publié et édité par la Compagnie de Publication de Lévis, au No. 41 Avenue Bégin, Lévis.

Table listing names and dates, such as Prévost (Provost), Joseph (7 avril) and Desjardins, Joseph-Magloire (1 déc.).

Advertisement for LA CAISSE D'ECONOMIE de Notre Dame de Québec. Bureau principal: No 21, St-Jean, Québec. EXCLUSIVEMENT QUEBEC ET LEVIS. Succursales à Lévis. Coffrets de Sureté.

Large advertisement for Le CANADIEN NATIONAL, sert les intérêts économiques du pays. Includes text about the railway's services and a large illustration of a train with the Canadian National Railways logo.

Advertisement for LES PILULES RACINIÈRES INDIENNES DU DR MORSE. LA MEILLEURE MEDECINE DE FAMILLE. Includes text about the benefits of the pills for various ailments.

Comic strip titled 'T'a pas ?' with four panels. The characters discuss a snowball fight and a 'Black Horse' brand.

Advertisement for Dites simplement - Bière BLACK HORSE Dawes, S.V.P.

NOUVELLES DE LEVIS ET DES ENVIRONS

DECEDEE A ST-ESPRIT

Nous avons le regret d'annoncer à nos lecteurs la mort de Mme Vve J.-B. Boulet, née Lydia Couture, survenue hier à St-Esprit, Québec, à l'âge de 70 ans et 11 mois. La défunte était au-trefois de Bienville.

Les funérailles auront lieu demain matin à 9 heures, en l'église du St-Esprit, et l'inhumation se fera au cimetière Belmont.

Nos sympathies à la famille.

SOUPER CANADIEN CHEZ LES CHEVALIERS DE COLOMB

Le 9 décembre prochain, à 7 hrs 30, les Chevaliers de Colomb de Lévis commenceront leurs activités de la saison par un grand souper canadien, qui sera donné en leur salle, rue St-Louis, Lévis.

A l'issue du souper canadien, une intéressante causerie sera donnée par un conférencier distingué. On peut se procurer des cartes au prix de 50 sous jusqu'au 8 décembre.

CHEZ LES DEMOISELLES ENFANTS DE MARIE

Le jour de l'Immaculée Conception, dimanche prochain, aura lieu une réception de nouveaux membres dans la Congrégation des Demoiselles Enfants de Marie.

Les demoiselles qui ont présenté un certificat de réception dans une autre confrérie voudront bien se rendre à la chapelle à 2 heures afin de se joindre à leurs compagnes. Elles renouvelleront aussi leur acte de consécration à la Très Sainte Vierge.

Le voile blanc est de rigueur.

UN CAMION FRAPPE LE MUR DE LA COTE DAVIDSON

Vers 11.45 hrs, a.m., hier, un lourd camion est venu s'arrêter sur le mur qui borde la côte Davidson. Le camion n'était pas muni de chaînes et, rendu dans la courbe, les roues se mirent à tourner dans le vide. Le chauffeur voulut descendre la côte afin de remonter plus facilement, mais il ne put contrôler son camion qui alla donner contre le mur, brisant le châssis.

PREMIER VENDREDI DU MOIS

Demain est le premier vendredi du mois consacré à honorer le Sacré-Coeur de Jésus.

A Notre-Dame, il y aura communion pour les dames et demoiselles. Dimanche, à la messe de 7.15 hrs, ce sera le tour des hommes et des jeunes gens.

A Christ-Roi, demain, la communion sera distribuée à toutes les demi-heures à partir de 5.30 hrs jusqu'à la messe de 6.45.

HEURE D'ADORATION

Demain, à l'occasion du premier vendredi du mois, il y aura des heures d'adoration dans les diverses églises de la rive-sud. — A Notre-Dame, de 8 à 4 hrs, p. m., pour les enfants, et de 7.30

hrs à 8.30 hrs, pour les dames et les jeunes filles.

— A Christ-Roi de Villemar, le soir de 7.30 à 8.30 hrs, il y aura heures d'adoration pour les dames et les demoiselles et dans l'après-midi, de 3 à 4 hrs pour les enfants.

AUX MEMBRES DE LA CONFRERIE DU PRECIEUX-SANG

La réunion des membres de la Confrérie du Précieux-Sang aura lieu dimanche prochain à 4.30 hrs dans la chapelle du Monastère du Précieux-Sang.

Elle s'ouvrira par un sermon de circonstance, suivi du salut solennel du Très Saint Sacrement. A la suite du Salut, il y aura procession dans le cloître pour les Religieuses.

Tous les membres sont instamment priés d'être présents.

AGREABLE SOIREE

Les billets pour la séance que donnera le 11 décembre, le Cercle Magdeleine de Verchères s'envolent avec une rapidité incroyable. Rien d'étonnant à cela...

Se recréer dans un but de charité c'est faire d'une pierre deux coups... puis la réputation des actrices est si bien établie qu'on accourt de toutes parts sur la rive sud pour les entendre. Il reste cependant plusieurs bonnes places dans les sièges réservés à 35 sous que l'on peut se procurer auprès des membres du cercle... mais que l'on se hâte afin d'éviter les désappointements.

TABLEAUX D'HONNEUR

Voici les noms des élèves de l'école de Pointe-Lévis, dont les noms sont inscrits au tableau d'honneur pour le mois de novembre.

Cours Moyen, 3e année: — Mlles Jeanne d'Arc Ruel, Lucienne Dion, Gilberte Croteau, Vivianne Lambert.

Cours Inférieur 2e année: — Mlles Georgette Lemieux, Denise Ruel, Pauline Croteau, Louise Bégin.

1ère année: — Rita Tardif, Roland Fortin, Gisèle Denis, Jacqueline Bégin.

Cours préparatoire: — Edgar Carrier, Suzanne Dorval, Lilianne Nolin, Rita Lambert.

ECOLE DU CHRIST-ROI RUE ST-LOUIS

2e Année: — Monique Michaud, Yvette Lachance, Noël Monette, Jeannette Roy, Françoise Bilodeau.

1ère année: — Yvan Laflamme, Georgette Perron, Robert Picard, Yolande Roy, Paul-Henri Michaud, Gisèle Marcoux.

Cours Préparatoire: — Rita Dorval, Suzanne Samson, Albert Lemelin, Léo Michaud, Colette Dumont.

ECOLE DE VILLEMAY RUE ST-LOUIS

5e année: — Roger Dumont, M. Berthe Sanschagrin, Yvan Denis
4e année: — Marguerite Beaulieu, Thérèse Bilodeau, Simonne

Marcoux, Noella Dumont, Isabelle Beaulieu.

3e année: — Lucille Côté, Maurice Perron, Mariette Samson, Rita Samson, Pierrette Nadeau.

UN CAMION VIENT PRES DE SAUTER LE CAP A LEVIS

Un accident est arrivé hier qui aurait pu avoir de très graves conséquences. Un camion chargé appartenant à M. L.-S. Durand, venait de laisser la rue Fraser et entrait entre les maisons de M. Arthur Bélanger et Henri Brochu, dans la direction du cap.

Le chauffeur voulut appliquer les freins pour descendre lentement la pente qu'il y a à cet endroit, mais malheureusement les freins firent défaut et le camion partit dans la direction du cap. Par bonheur le camion s'accrocha à un gros arbre et demeura suspendu dans le vide. S'il n'y avait pas eu d'arbre à cet endroit le camion et le chauffeur auraient tombé sur le magasin de M. J.-L. Demers, rue Commerciale.

Le chauffeur sortit sans difficulté et sans blessure de cette impasse. Mais le camion dut rester tout la nuit accroché à cet arbre sauteur. Des gens ont travaillé cet après-midi avec un tracteur afin de ramener le camion sur le terrain ferme.

TRANSPORT D'AMBULANCE

M. Veilleux, de l'Hôtel Kénébec de Lévis a été transporté à l'Hôtel-Dieu de Lévis hier midi par l'ambulance J.-P. Thibault.

LE PERE NOEL A ST-DAVID

Demain après-midi, le Père Noël rendra visite à ses nombreux petits amis de St-David dans la salle paroissiale.

Tous les petits enfants de cette paroisse sont invités à se rendre rencontrer le bon "Père Noël" qui leur fera des largesses. Ce sera également pour eux le temps de demander leurs étrennes pour le jour de Noël.

AUX MEMBRES DE LA CHORALE DES ENFANTS DE MARIE

Les membres de la Chorale des Enfants de Marie sont priés de prendre note qu'elles ont à faire le chant pendant l'heure d'Adoration de 7.30 hrs vendredi soir. Il y aura répétition importante après l'heure au lieu ordinaire.

L'hon. Taschereau...

(Suite de la 1ère page)

particulièrement intéressée, puisque, comme l'hon. M. Taschereau l'a promis pendant la campagne électorale, il soumettra les vues de son gouvernement sur quatre questions importantes: travaux de chômage, autonomie provinciale, uniformisation des législations ouvrières et crédit agricole.

Une autre question importante sera celle de l'exploitation des ressources minières du pays. Sur ce point, la politique du gouvernement de Québec sera exposée par l'hon. M. J.-E. Perreault, qui vient d'avoir une entrevue, à Montréal, avec son collègue d'Ontario, l'hon. M. Paul Leduc.

L'hon. M. L.-A. Taschereau partira dimanche pour Ottawa, où il assistera à la conférence inter-provinciale qui s'ouvre lundi dans la capitale. Le Premier Ministre partira seul, mais ses collègues iront le rejoindre à mesure que seront soulevées les questions qui les intéressent spécialement; lui-même demeurera à Ottawa jusqu'à la fin de la conférence.

D'ici au retour du Premier Ministre, tout restera dans le statu quo au point de vue politique. Hier midi, à l'issue de la séance du cabinet, l'hon. M. Taschereau a déclaré aux journalistes qu'il n'y avait rien à communiquer, la séance ayant été consacrée aux préparatifs de la conférence et aux affaires de l'administration courante.

L'Eglise a le droit et le devoir de s'occuper des questions sociales

(Suite de la 1ère page)

Il n'en fut pas ainsi dans tous les pays. Le conférencier cite le malheureux exemple de la Russie et déclare que deux armées de se préparent de sanglantes batailles. Et l'on s'étonne de voir l'Eglise entrer dans la mêlée.

L'Eglise n'a-t-elle pas le droit de répondre: vous êtes mes fils... au-dessus du matériel il y a le sur-naturel... Elle doit donc rappeler à ses fidèles les devoirs et les obligations que leur imposent la justice et la charité.

Problème économique

Le second problème à résoudre est le problème économique. C'est celui qui a rapport à la répartition des richesses.

Les affaires où la morale est exclue conduisent aux pires excès et il suffit de considérer la vie économique présente pour s'en rendre compte. On a prétendu que la concurrence universelle tiendrait tout le monde à sa place, que l'Etat ne devait pas intervenir et qu'il fallait laisser la liberté individuelle à tous, d'où est né le libéralisme économique. On ne peut rien attendre de la libre concurrence qui n'est pas contenue dans de justes limites: on voit alors apparaître la sur-production, le truquage des prix et l'avitilissement des produits. En ce cas les plus forts seuls résistent. Des pays semblent s'être laissés entraîner dans ces périlleuses expériences. La dictature économique a été engendrée par la libre concurrence.

Deux solutions ont été proposées à ces problèmes: l'un émanant de Moscou, l'autre venant de Rome; la première a engendré l'anarchie, tandis que la seconde est prometteuse de paix et de prospérité. Sans l'intervention du Pape, plusieurs auraient été peu en mesure d'assurer leur salut. Restaurer l'ordre social en pourvoyant à une plus équitable répartition des richesses, tel est le droit et le devoir de l'Eglise.

Problème politique

Le troisième problème à résoudre est le problème politique: les obligations des gouvernements et des gouvernés.

Pour ce qui regarde les questions techniques, comme la forme des gouvernements, l'Eglise n'y voit pas. Mais quant aux questions politiques et ecclésiastiques, celles qui concernent les rapports de l'Eglise et de l'Etat, elle doit défendre ses droits légitimes, surtout quand des lois humaines s'attaquent aux vérités révélées ou ébranleraient ses assises.

Ici le conférencier lit deux extraits du mandement des Evêques de Québec du 22 septembre 1875 où il est dit que l'Eglise a le droit de s'occuper des questions politiques. Il donne d'autres raisons basées sur le sens commun. Il termine en disant que les ministres du culte ont le droit de s'occuper des questions politiques, mais qu'il n'est pas toujours opportun de le faire. De plus, quand les prêtres s'écartent du droit chemin en ces matières, c'est à l'autorité de l'Eglise seule qu'il appartient de donner des directives.

Pour ce qui est des questions politico-morales, ayant rapport à la morale chrétienne, l'Eglise ne peut pas ne pas s'en occuper; car elle est la gardienne de la morale. Il y a une morale politique et cette morale c'est à l'Eglise qu'il appartient de la prêcher.

Problème moral

Enfin le dernier problème à résoudre est le problème moral. La racine de tous les maux est la dépravation des moeurs. Beaucoup de nos contemporains ont des moeurs païennes. Il faut donc réformer les moeurs: c'est la base de tout.

Nul ne refuse à l'Eglise le droit d'y travailler. Mais pour que l'action de l'Eglise soit efficace dans ces différents domaines, il faut que tous les catholiques lui prêtent leur concours. C'est à vous tous que Pie XI s'adressait quand il disait que c'était "une oeuvre ardue", mais

Maurice Lepage Avocat - Advocate. Le mercredi soir — 1, rue St-Louis: Tél. 1087. 111, Côte de la Montagne, Québec.

Le décompte...

(Suite de la 1ère page)

portaient pas de carré ou l'officier rapporteur doit apposer ses initiales tel que l'exige la Loi des Elections de Québec. L'officier rapporteur Anthony Lessard témoigna qu'il avait transmis à la compagnie d'impression une copie du texte de loi et un modèle de la formule exigée et qu'il n'avait pas remarqué l'irrégularité lorsqu'il avait reçu livraison des bulletins.

Au nom de M. Barrette, Me Gustave Monette, C. R., prétendit qu'en l'absence du carré en question, l'officier rapporteur pouvait apposer ses initiales où il voulait, "ce qui n'a aucun sens", dit-il.

La majorité de M. David sur M. Barrette a été de 723 voix.

Elles ont "tourné"

Callender, 5. — Hier les cinq jumelles Dionne ont "tourné" en compagnie de Jean Hersholt et de Dorothy Peterson. Elles se sont prêtées de bonne grâce à l'opération du filmage et n'ont fait montre d'aucune frayeur en présence des imposants appareils de prise de vue et de son. Le film en préparation s'appellera "The Country Doctor". Le directeur Henry King, son camaraman et les deux actrices adultes demeurèrent dans l'hôpital des jumelles pendant près d'une heure, mais pendant tout ce temps la manivelle du camera ne tourna que pendant sept minutes et demie.

— Le Bureau fédéral de la Statistique évalue à 514,000 acres l'étendue ensemencée en blé d'automne en 1935; c'est là 25 pour cent de moins que le chiffre de 1934.

En route pour Ottawa

New-York, 5. — Le premier ministre du Canada, le très honorable M. W.-L. Mackenzie King, était en route pour la capitale du Dominion hier soir, après un séjour de repos passé en Georgie.

Le Dr O.-D. Skelton, sous-secrétaire pour les Affaires Extérieures accompagnait le premier ministre lorsque ce dernier prit le train pour Montréal à 10 h. 45 p. m. hier.

M. King et le Dr Skelton refusèrent de discuter avec les journalistes les questions politiques et économiques avant de monter en wagon.

Taux qu'on dit trop élevé

Ottawa. — La Commission des chemins de fer a commencé l'étude des réclamations des provinces maritimes qui demandent la diminution des taux de transport sur les pommes de terre expédiées par ces provinces au Canada Central.

Pour le chrétien, comme pour tous, la mort est bien l'agonie, le râle, le dernier hoquet, le cercueil, la fosse, la pellette de terre, le cadavre, la poussière... Mais, pour le croyant, par-dessus ce spectacle funèbre, il y en a un autre: un appel qui se fait entendre, une âme qui monte, des bras qui se tendent, un Dieu qui se penche et nous emporte dans la béatitude de son éternité. — Mgr Baunard.

Quand vous êtes enclume, prenez patience; quand vous êtes marteau, frappez droit et bien. Proverbe arabe.

Les Termites?



LES CANADIENS ET LEURS INDUSTRIES—ET LEUR BANQUE

LE COMMERCE DE GROS ET DE DÉTAIL

LE DÉTAILLANT: — "Vous m'avez toujours accordé toutes facilités sur mes achats, M. le Manufacturier, et m'avez ainsi permis de fournir à mes clients les produits les meilleurs et les plus récents, et j'ai respecté vos conditions de paiement assez régulièrement, aussi, n'est-ce pas?"

LE MANUFACTURIER: — "Oui. Depuis plusieurs années, nos relations sont claires et mutuellement avantageuses. Nous prions votre clientèle et vous semblez aimer nos façons d'agir. Nous n'aurions pu, vous le savez sans doute, être aussi coulant en fait de crédit, si notre propre crédit n'était aussi solide à la Banque de Montréal. La Banque nous autorise à emprunter des sommes importantes pendant nos périodes d'activité, parce que notre situation financière est bonne—que notre trésorerie est excellente et que nous avons la réputation de payer promptement nos traites et nos emprunts."

LE DÉTAILLANT: — "Cette idée de crédit solide est à la base du succès dans le commerce et

préside à toutes les opérations. Nos clients ou bien achètent comptant ou bien jouissent d'un bon crédit. Le plupart d'entre eux ont des comptes de chèque ou d'épargne à la Banque et sont sûrs de pouvoir payer à l'échéance avant même d'effectuer leurs achats à crédit."

Quelques-unes des facilités que la Banque offre au commerce: dépôts commerciaux; comptes d'épargne pour clients et employés; garde des valeurs et documents; escompte du papier de commerce; prêts sur billets et récépissés d'entrepôt; lettres de crédit; transferts télégraphiques de fonds; financement des exportations et importations et des opérations internationales; renseignements sur la clientèle étrangère et nationale; achat et vente de devises à terme; fils télégraphiques spéciaux reliant aux principaux marchés des changes et permettant d'agir vite; service national par l'intermédiaire de plus de 500 succursales.

BANQUE DE MONTRÉAL

FONDÉE EN 1817 • SIÈGE SOCIAL, MONTRÉAL

SERVICE DE BANQUE MODERNE ET EFFICIENT... FRUIT DE 118 ANNÉES DE FRUCTUEUSES OPÉRATIONS

Table with 2 columns: Destination and Price. Includes routes to Gaspé, Grand'mère, Montmagny, Sherbrooke, La Malbaie, and various points in the St. Lawrence Valley.

CANADIEN NATIONAL